

Bilan 2024 des mesures d'ammoniac dans l'air ambient dans l'environnement d'ORANO CE Malvésí

Rapport annuel 2024

ETU-2024-035- Edition Avril 2025

www.atmo-occitanie.org

contact@atmo-occitanie.org

09 69 36 89 53 (Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)



CONDITIONS DE DIFFUSION

Atmo Occitanie est une association de type loi 1901 agréée (décret 98-361 du 6 mai 1998) pour assurer la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire de la région Occitanie. Atmo Occitanie est adhérent de la Fédération Atmo France.

Ses missions s'exercent dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996. La structure agit dans l'esprit de la charte de l'environnement de 2004 adossée à la constitution de l'État français et de l'article L.220-1 du Code de l'environnement. Elle gère un observatoire environnemental relatif à l'air et à la pollution atmosphérique au sens de l'article L.220-2 du Code de l'Environnement.

Atmo Occitanie met à disposition les informations issues de ses différentes études et garantit la transparence de l'information sur le résultat de ses travaux. A ce titre, les rapports d'études sont librement accessibles sur le site :

www.atmo-occitanie.org

Les données contenues dans ce document restent la propriété intellectuelle d'Atmo Occitanie.

Toute utilisation partielle ou totale de données ou d'un document (extrait de texte, graphiques, tableaux, ...) doit obligatoirement faire référence à **Atmo Occitanie**.

Les données ne sont pas systématiquement rediffusées lors d'actualisations ultérieures à la date initiale de diffusion.

Par ailleurs, **Atmo Occitanie** n'est en aucune façon responsable des interprétations et travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux et pour lesquels aucun accord préalable n'aurait été donné.

En cas de remarques sur les informations ou leurs conditions d'utilisation, prenez contact avec **Atmo Occitanie** par mail :

contact@atmo-occitanie.org

SOMMAIRE

FAITS MARQUANTS	3
1. CONTEXTE ET OBJECTIFS	4
1.1. CONTEXTE	4
1.2. OBJECTIFS DE LA SURVEILLANCE.....	4
2. PRÉSENTATION DU SITE ET DU DISPOSITIF D'ÉVALUATION	5
2.1. LE SITE ORANO-CE MALVESI.....	5
2.2. LE DISPOSITIF D'ÉVALUATION	6
3. RÉSULTATS DES MESURES	7
3.1. DES CONCENTRATIONS BIEN EN DEÇA DE LA VALEUR TOXICOLOGIQUE DE REFERENCE....	7
3.2. DES CONCENTRATIONS EN AUGMENTATION PAR RAPPORT A 2023 A PROXIMITE DES LAGUNES.....	8
3.2.1. Evolution annuelle	8
3.2.2. Evolution hebdomadaire.....	9
3.3. LES DIFFERENTES INFLUENCES SUR LES CONCENTRATIONS D'AMMONIAC	10
3.3.1. L'influence des activités de l'usine.....	10
3.3.2. Influence des conditions météorologiques.....	11
4. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES.....	12
TABLE DES ANNEXES	13

FAITS MARQUANTS

- **Il n'y a pas de dépassement de la valeur de référence en ammoniac (NH₃) dans l'air ambiant durant l'année 2024 pour les 4 sites influencés par l'activité ORANO-CE Malvésí.**
- Les concentrations annuelles moyennes mesurées en 2024 sont stables, par rapport à l'année précédente, sur les sites éloignés des lagunes mais augmentent au plus près de ces dernières, sur le site Arterris.
- La concentration hebdomadaire la plus élevée, 211 µg/m³, a été enregistrée en avril 2024 sur le site Arterris, situé à proximité de l'usine et à l'ouest des lagunes.
- Comme cela est observé depuis plusieurs années, les émissions diffuses issues des bassins semblent être en grande partie à l'origine des concentrations d'ammoniac mesurées dans l'air ambiant.
- La distance des sites de mesures aux bassins les plus concentrés en NH₃ ainsi que la direction du vent jouent un rôle important dans la variation des concentrations mesurées.

1. Contexte et objectifs

1.1. Contexte

L'usine ORANO-CE Malvésí est spécialisée dans la conversion des concentrés uranifères venant de sites miniers. Elle purifie les concentrés d'uranium, puis pratique sur ceux-ci l'étape préalable de fluoration pour obtenir du tétrafluorure d'uranium (UF₄). Plus important site industriel du Narbonnais, il s'agit d'une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE), soumise à Autorisation avec servitude¹.

Entre 2007 et 2008, Atmo Occitanie a mené, en partenariat avec ORANO-CE Malvésí, une évaluation d'un an de la qualité de l'air dans la ZI de Malvésí² portant sur différents polluants (particules en suspension PM₁₀ et particules fines PM_{2,5}, métaux, ammoniac, oxydes d'azote, dioxyde de soufre et fluorures). L'objectif était d'étudier l'influence des émissions de l'usine sur son environnement.

Cette étude initiale a montré que les concentrations de polluants autres que l'ammoniac ne dépassaient pas les valeurs réglementaires et valeurs toxicologiques de référence pour la protection de la santé. Elle a, en revanche, mis en évidence que les émissions canalisées et diffuses³ d'ammoniac d'ORANO-CE Malvésí sont à l'origine de teneurs en NH₃ dans l'air ambiant relativement élevées dans les environs immédiats du site.

C'est la raison pour laquelle, à partir de 2009, un réseau de suivi pérenne du NH₃ a été mis en place sur 5 des 12 sites étudiés lors de l'état initial.

Cette étude s'inscrit dans le PRSQA et le projet associatif d'Atmo Occitanie, en répondant plus particulièrement à l'axe 3 : "Évaluer et suivre l'impact des activités humaines et de l'aménagement du territoire sur la qualité de l'air".

Ce rapport d'étude présente les résultats de la surveillance de l'ammoniac autour du site d'exploitation pour l'année 2024.

L'ensemble des bilans annuels depuis le début de la surveillance du site est disponible sur le site www.atmo-occitanie.org

1.2. Objectifs de la surveillance

Les objectifs de la surveillance sont :

- Estimer chaque année l'évolution des concentrations en **ammoniac** dans l'environnement d'ORANO Malvésí, notamment en lien avec les améliorations apportées par l'industriel pour réduire les rejets de ce polluant dans l'atmosphère et l'évolution de son activité.
- Comparer les résultats des mesures avec la valeur de référence proposée par l'Agence Nationale de Sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'Environnement et du travail (ANSES) et retenue par l'INERIS avec les concentrations habituellement mesurées dans l'environnement.

¹ Arrêté préfectoral n° DREAL-UD11-2018-037

² État des lieux de la qualité de l'air – Années 2007-2008 – Zone industrielle de Malvésí (Aude) ; AIR LR; Novembre 2008

³ Émissions canalisées : émissions issues de cheminées / Émissions diffuses : émissions provenant de diverses sources non canalisées, telles que les lagunes

2. PRÉSENTATION DU SITE ET DU DISPOSITIF D'ÉVALUATION

2.1. Le site ORANO-CE Malvési

L'activité principale d'ORANO-CE Malvési est la purification chimique du minerai d'uranium naturel, qui représente la première étape dans la conversion de l'uranium naturel en combustible nucléaire. Pour ce faire, le site comprend une usine avec des zones de stockage de matières premières, des zones d'entreposage des déchets, différents ateliers (purification, réduction-hydrofluoration, récupération, dénitrification thermique, traitement des gaz), un laboratoire, une chaufferie au gaz naturel, un incinérateur de déchets, des stations de traitement des eaux et des bassins de décantation et d'évaporation des effluents liquides (appelés aussi "lagunes").



Site d'ORANO-CE Malvési à Narbonne

Les travaux de renouvellement et de modernisation des différents ateliers, menés de 2017 à 2019 dans le cadre du projet COMURHEX II, ont permis de réduire de 75% la consommation d'ammoniac⁴. Ces travaux ont drastiquement réduit les activités du site et donc des émissions canalisées d'ammoniac lors de cette période. Les émissions canalisées sont reparties à la hausse entre 2020 et 2021 avec la reprise progressive des activités. Les émissions diffuses ainsi que leur évolution ne sont pas connues d'Atmo Occitanie. Depuis 2023, un nouvel atelier, l'atelier de traitement des effluents (TEA), a été mis en service pleinement sur le site d'ORANO-CE MALVESI. Cet atelier a pour ambition la réduction d'un facteur 4 des effluents liquides, concentrés en ammoniac, rejetés dans les lagunes.

En 2024, un nouvel atelier « UO₂ » (production du dioxyde d'uranium), qui a pour but d'alimenter l'usine Melox dans le Gard, a vu le jour. Ce nouvel atelier s'ancre dans l'ambition du groupe ORANO à recycler l'uranium naturel appauvri.

Les détails concernant les périodes d'activité et les émissions canalisées d'ORANO-CE MALVESI sont présentés en *annexe 1*.

⁴ <https://www.orano.group/fr/l-expertise-nucleaire/tour-des-implantations/transformation-uranium/malvesi-minerai-uf4/activite-strategique><https://www.orano.group/fr/l-expertise-nucleaire/tour-des-implantations/transformation-uranium/malvesi-minerai-uf4/activite-strategique>

2.2. Le dispositif d'évaluation

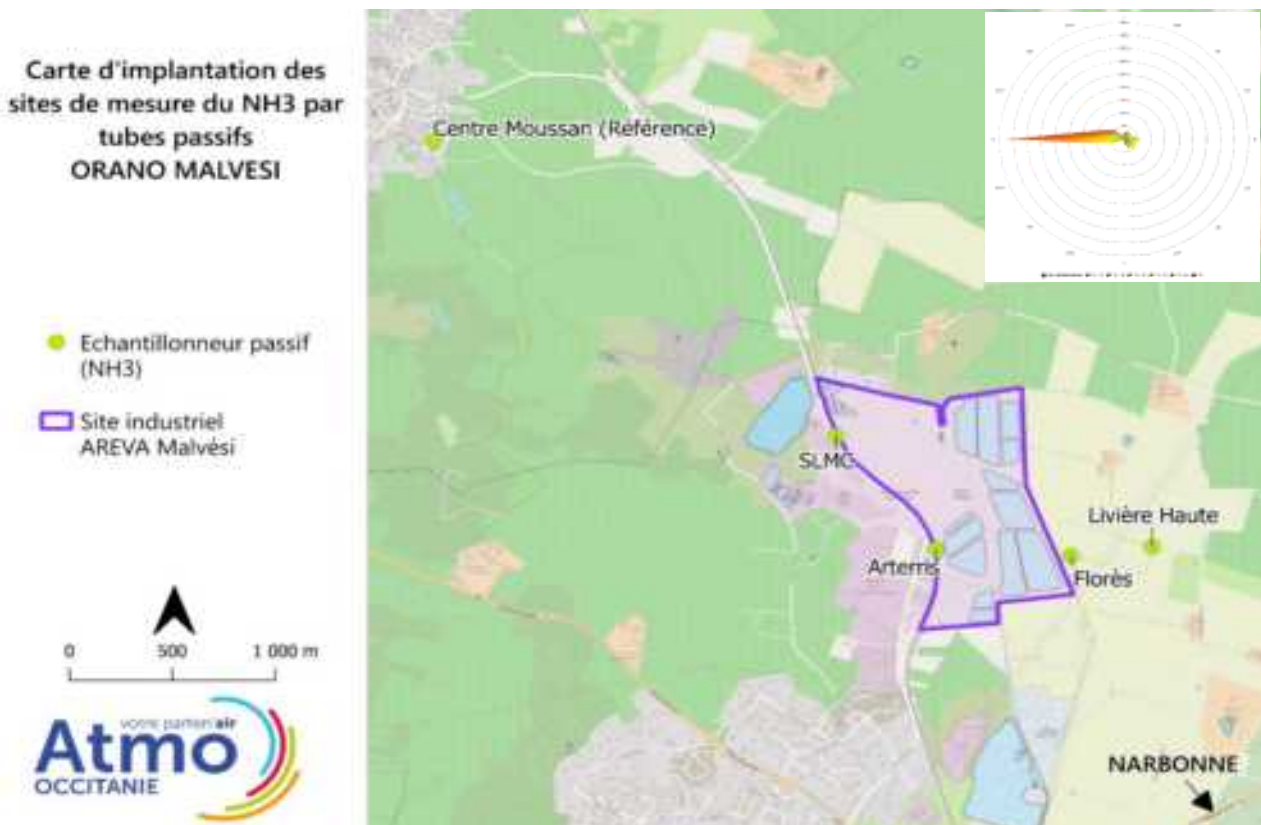
Le réseau de mesure pérenne est basé sur des échantillonneurs passifs spécifiques pour la mesure de l'ammoniac (voir *annexe 2*), sur une durée d'exposition hebdomadaire ou bimensuelle.

Depuis 2009, ce réseau est constitué de 5 des 12 sites étudiés lors de l'état initial :



- **3 sites au voisinage immédiat d'ORANO-CE Malvésí** et influencés par son activité (Arterris, Florès, SLMC) ;
- **1 site un peu plus éloigné d'ORANO-CE Malvésí**, sous le vent dominant (tramontane), moins sous l'influence directe du site (Livière Haute situé à 450 mètres à l'Est du site Florès) ;
- **1 site de référence en zone périurbaine** (commune de Moussan) en dehors de toute influence sur la qualité de l'air des activités du site ORANO-CE Malvésí.

Les lieux d'implantation de ces sites et la rose des vents annuelle sont présentés ci-dessous. Le suivi des paramètres météorologiques est réalisé à partir des données issues de la station Météo France de Narbonne situé à 7 km au Sud de l'usine. Les principaux paramètres météorologiques de l'année 2024 sont présentés en *annexe 3*.



L'échantillonnage du NH₃ en 2024 a été réalisé, selon le calendrier ci-après, à des fréquences bimensuelles ou hebdomadaires, en tenant compte du prévisionnel d'activité communiqué par ORANO-CE Malvésí :

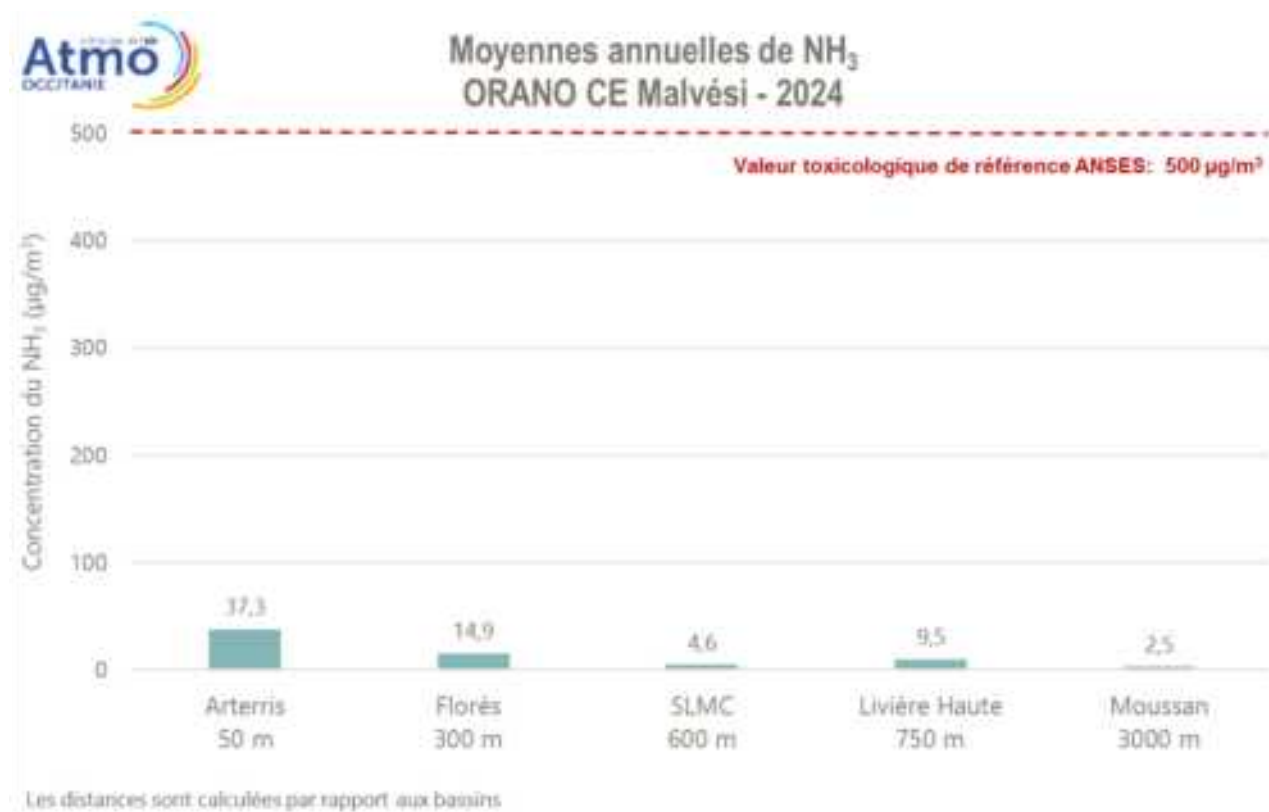
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Bimensuel			Hebdomadaire			Bimensuel					

3. RÉSULTATS DES MESURES

3.1. Des concentrations bien en deçà de la valeur toxicologique de référence

Malgré les effets néfastes engendrés par le NH_3 sur la santé (*annexe 4*), ce dernier n'est actuellement pas réglementé dans l'air ambiant en France. Il existe néanmoins, une Valeur Toxicologique de Référence (VTR) par inhalation pour les effets chroniques, proposée par l'Agence Nationale de Sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'Environnement et du travail (ANSES) en 2017 et retenue par l'INERIS⁵ à $500 \mu\text{g}/\text{m}^3$.

La concentration moyenne annuelle la plus élevée, enregistrée en limite de propriété du site d'ORANO-CE Malvésí, est de $37 \mu\text{g}/\text{m}^3$, comme illustrée sur le graphique ci-dessous. La valeur de référence est donc respectée sur l'ensemble des sites de mesure.



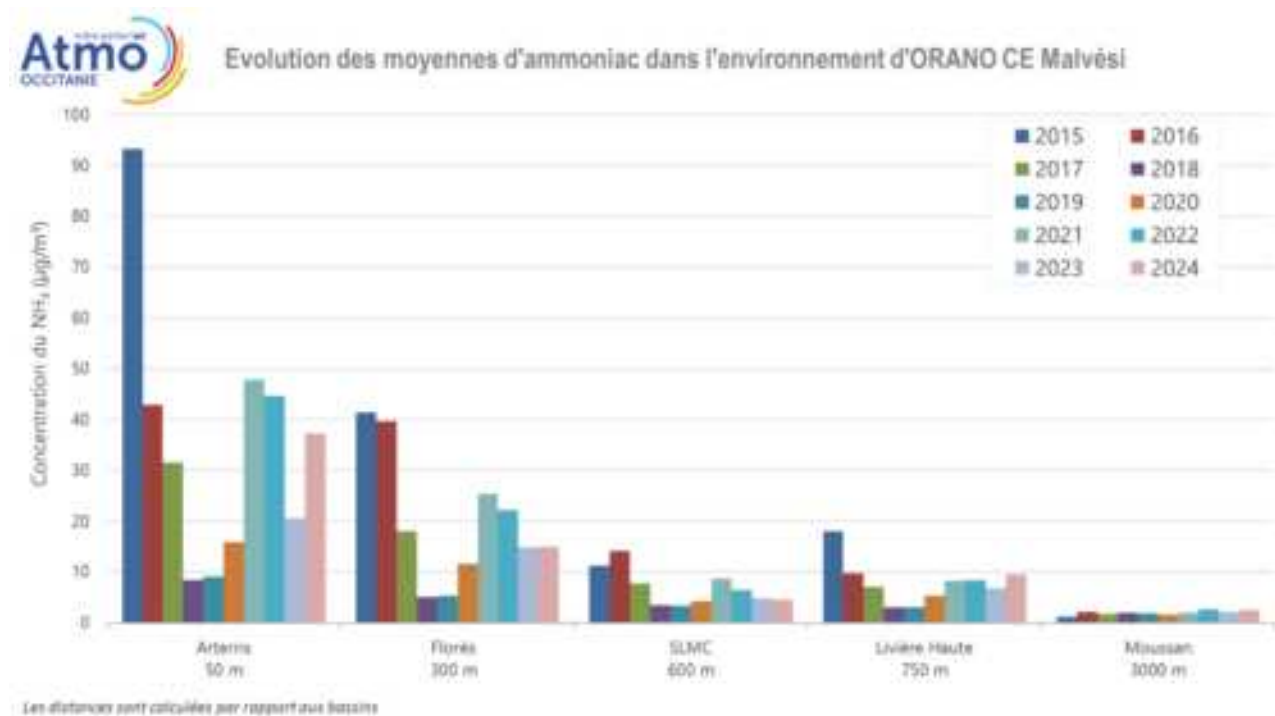
⁵ [Bilan choix VTR à fin 2022 du 13/03/2023, INERIS – 206779 – 2760836 –v1.0](#)

3.2. Des concentrations en augmentation par rapport à 2023 à proximité des lagunes

3.2.1. Evolution annuelle

Les moyennes annuelles 2024 ont été comparées, aux moyennes annuelles mesurées entre 2013 et 2023 sur le graphique ci-dessous. Les concentrations sont globalement en augmentation par rapport à l'année précédente (+29% en moyenne).

- Dans le voisinage immédiat d'ORANO-CE Malvésí (Arterris et Florès) : Sur le site Arterris, la concentration annuelle de 2024 est en augmentation de +70% tandis qu'elles restent stables sur le site de Florès. Comme à l'accoutumé, on observe une décroissance des concentrations de NH_3 , à mesure que l'on s'éloigne des bassins. Les émissions de NH_3 provenant de ces bassins ont donc une influence directe sur les niveaux dans l'air de l'environnement immédiat d'ORANO-CE Malvésí, et ce, indépendamment de la direction du vent.
- Seconde couronne autour d'ORANO-CE Malvésí (Livière Haute et SLMC) : ces sites sont plus éloignés des bassins de décantation. Par rapport à l'année précédente, les concentrations de NH_3 sont en légère augmentation sur le site de Livière-Haute mais restent stables à SLMC. Leurs niveaux de NH_3 sont inférieurs à ceux observés sur le site Arterris mais supérieurs au fond (Moussan). Les émissions de NH_3 d'ORANO-CE Malvésí exercent donc une influence sur ce site.
- À Moussan, site de référence, non influencé par ORANO-CE Malvésí, les concentrations de NH_3 sont stables par rapport à l'année dernière mais restent néanmoins du même ordre de grandeur.



3.2.2. Evolution hebdomadaire

L'ensemble des valeurs hebdomadaires est présenté en annexe 5.

Le graphique ci-dessous présente la variation bimensuelle (et hebdomadaire durant les mois d'avril et mai, séries 7 à 14) des concentrations d'ammoniac mesurées sur les cinq sites de mesures.

- Sites Arterris et Florès : À proximité des bassins (entre 50 et 300 m) :** les concentrations bimensuelles mesurées sur ces sites présentent des fluctuations importantes d'une série à l'autre, notamment sur le site Arterris. En 2024, deux concentrations ont dépassé les 100 $\mu\text{g}/\text{m}^3$, avec un maximum de 211 $\mu\text{g}/\text{m}^3$. Il est à noter que cette année, la part de la tramontane a été légèrement plus faible au cours de l'année (56% en 2024 contre 60% en 2023). Néanmoins, le percentile 90 calculé sur le site Arterris en 2024 (77 $\mu\text{g}/\text{m}^3$) est supérieur à celui observé en 2023 (34 $\mu\text{g}/\text{m}^3$). Cela indique bien une augmentation globale des niveaux de NH_3 par rapport à l'année précédente sur ce site. En revanche, malgré des fluctuations, moins marquées sur le site de Florès, les concentrations annuelles sont stables par rapport à l'année précédente. La proximité plus grande du site Arterris avec les bassins explique les concentrations plus importantes sur ce dernier, malgré une dominance de la Tramontane.
- Sites Livière Haute et SLMC :** Les fluctuations sont moins marquées à Livière Haute et SLMC. Ces sites sont plus éloignés mais restent néanmoins influencés par les émissions des bassins.
- Centre de Moussan (3 km des bassins) :** Les concentrations mesurées sont stables d'une semaine à l'autre et sont de l'ordre des concentrations ubiquitaires définies par l'INERIS (entre 0,4 et 2.1 $\mu\text{g}/\text{m}^3$)⁶.



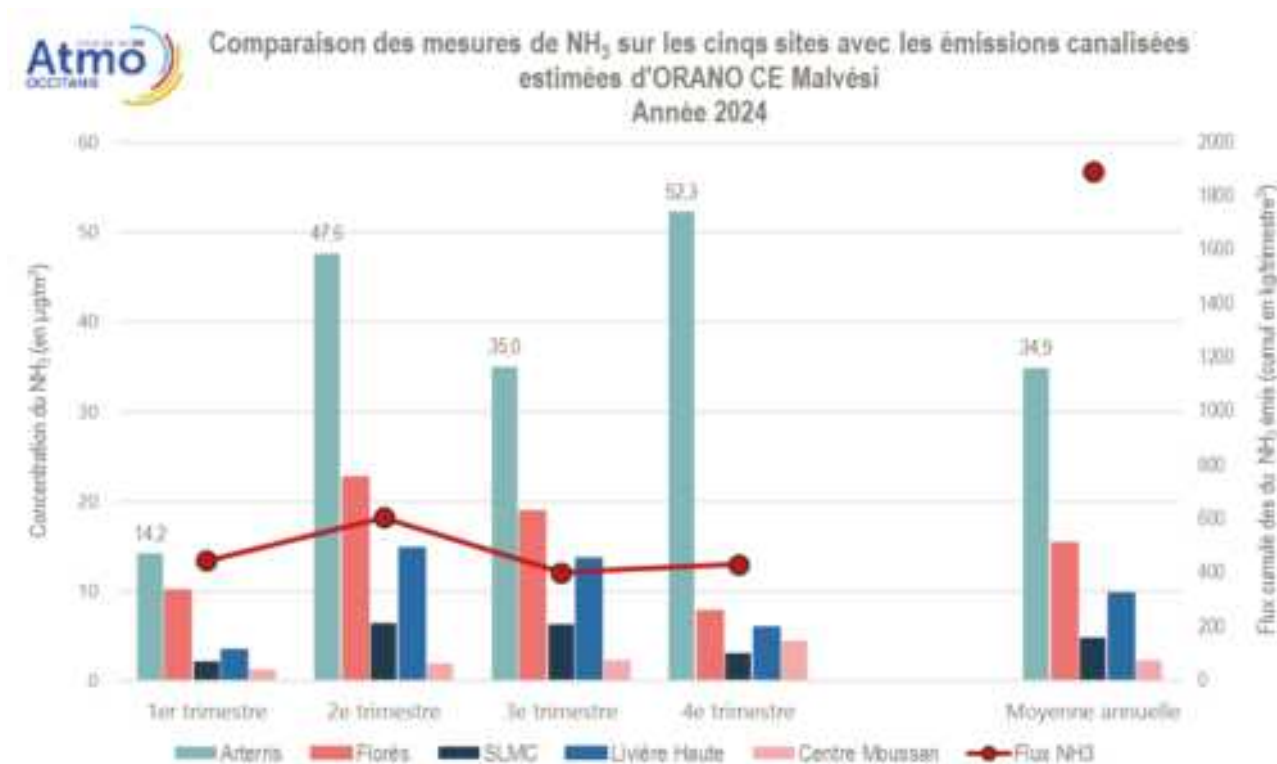
⁶ Source : INERIS, fiche de données toxicologiques et environnementales des substances chimiques, DRC – 08-83451-01089D version N°2.3.-mai 2012

3.3. Les différentes influences sur les concentrations d'ammoniac

3.3.1. L'influence des activités de l'usine

Les concentrations de NH_3 mesurées dans l'air ambiant sont comparées avec les émissions canalisées transmises par ORANO-CE Malvési. Le total des émissions canalisées transmises par ORANO-CE Malvési est disponible en *annexe 1*. Les émissions trimestrielles du NH_3 présentées dans le graphique ci-dessous représentent le cumul des rejets atmosphériques des ateliers d'hydrofluoration, de récupération, des traitements des gaz ainsi que du nouvel atelier UO_2 . Les données d'émissions des ateliers de dissolution et précipitation ne sont pas prises en compte car nous ne disposons pas de ces informations mensuelles.

Comme l'année dernière, les niveaux d'émission trimestrielle de NH_3 sont les plus faibles lors du 3^{ème} et 4^{ème} trimestre. Cependant, les concentrations des NH_3 mesurées dans l'air ambiant sont maximales lors du 4^{ème} semestre. Il ne semble donc pas y avoir de corrélation claire entre la variation des flux canalisés de NH_3 et celle des concentrations moyennes sur aucun des cinq sites.



Les informations fournies concernant les émissions canalisées ne suffisent pas à conclure pleinement sur l'origine des concentrations d'ammoniac qui sont mesurées sur les sites dans l'environnement d'ORANO-CE MALVESI. Cependant, comme cela est observé depuis plusieurs années, les émissions diffuses issues des bassins semblent être en grande partie à l'origine des concentrations d'ammoniac mesurées dans l'air ambiant.

Comme présenté dans le *chapitre 2.1*, les émissions diffuses, liées aux activités du site de production, ne sont pas connues d'Atmo Occitanie compte tenu de l'évolution des activités et des infrastructures de l'usine.

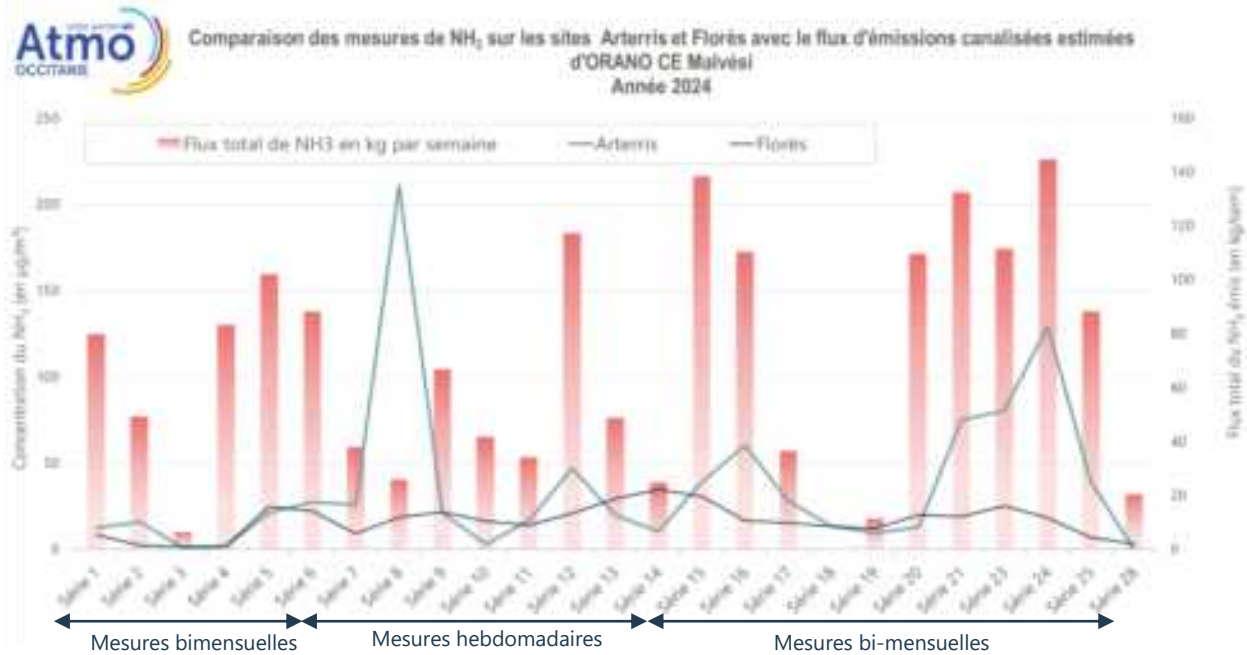
3.3.2. Influence des conditions météorologiques

Les sites Arterris et Florès sont situés, respectivement à l'Ouest et à l'Est des bassins.

On relève sur l'année de mesure, plusieurs pics de concentrations. Nous présentons ci-dessous, le cas de deux concentrations élevées mesurées malgré un faible cumul des émissions canalísées de NH_3 d'ORANO CE MALVÉSÍ :

Sur le site Arterris : lors de la série 8.

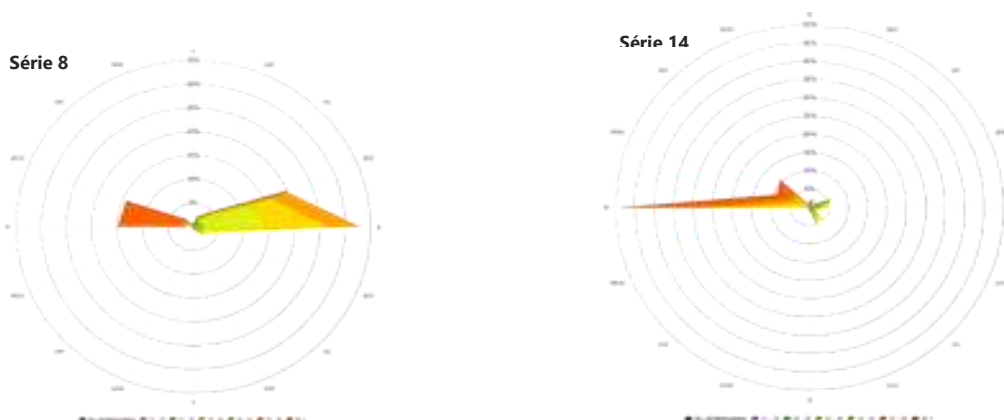
Sur le site Florès : lors de la série 14.



On observe, lors de ces deux périodes de mesure, les roses de vent suivantes, représentatives de l'origine du vent :

Lorsque la part de vent marin (vent d'Est, série 8) est majoritaire, les concentrations d'Arterris sont en hausse tandis que les niveaux du site Florès sont généralement faibles. Cependant, l'inverse est moins vrai. En effet, lorsque la tramontane est majoritaire (vent d'Ouest, série 14), on observe les niveaux maximaux de Florès malgré une augmentation de ceux d'Arterris en simultanée.

Les conditions météorologiques et tout particulièrement les directions du vent influencent les niveaux mesurés sur les différents sites de mesures en plaçant ces derniers sous les trajectoires des masses d'air provenant du site d'exploitation et des lagunes. Néanmoins, la proximité des sites aux bassins les plus concentrés en NH_3 joue un rôle tout aussi important dans la variation des concentrations mesurées.



4. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

L'objectif de ce suivi est d'évaluer l'influence d'ORANO-CE Malvésí sur les niveaux de NH₃ autour du site et de vérifier les évolutions interannuelles.

Les résultats des mesures montrent que les niveaux de NH₃ autour du site d'ORANO-CE Malvésí sont nettement inférieures aux valeurs de références.

Les concentrations annuelles relevées en 2024 sont globalement en hausse par rapport à l'année dernière (+29% en moyenne). Le site Arterris, site le plus impacté par les rejets de l'usine, enregistre la plus forte augmentation (+70%). Sa concentration moyenne annuelle est de 37 µg/m³. Conformément à l'historique de mesure, ce site enregistre les niveaux de NH₃ les plus élevés des 5 cinq sites de mesures. A titre informatif, cette concentration est bien inférieure à la VTR chronique de 500 µg/m³ (ANSES, 2017). En revanche, les niveaux des sites Florès et SLMC ainsi que le site de référence restent stables cette année.

Comme cela est observé depuis plusieurs années, les émissions diffuses issues des bassins semblent être en grande partie à l'origine des concentrations d'ammoniac mesurées dans l'air ambiant. Compte tenu de l'évolution des activités et des infrastructures de l'usine, les émissions diffuses, liées aux activités du site de production, ne sont pas connues d'Atmo Occitanie.

Les conditions météorologiques jouent également un rôle important dans les concentrations mesurées et tout particulièrement lors des « pics » de concentrations. En effet, lors de la prédominance de la tramontane, les sites à l'Est des bassins seront plus impactés. Néanmoins, c'est lorsque le vent provient de l'Est (vent marin) que le site Arterris, site le plus influencé par les activités de l'usine, enregistre les concentrations les plus importantes.

Les concentrations moyennes annuelles sont restées stables sur les sites éloignés des lagunes de rétention. En revanche, les niveaux de NH₃ sur le site le plus proche des bassines augmentent par rapport à l'année précédente.

TABLE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : CARACTÉRISTIQUES DE FONCTIONNEMENT DU SITE ORANO-CE MALVÉSI

ANNEXE 2 : PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS DE D'ÉVALUATION

ANNEXE 3 : CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

ANNEXE 4 : EFFETS DE L'AMMONIAC SUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

ANNEXE 5 : RÉSULTATS HEBDOMADAIRES DES MESURES 2024 DU NH₃

ANNEXE 6 : ORIGINE DU NH₃

ANNEXE 1 : CARACTÉRISTIQUES DE FONCTIONNEMENT DU SITE ORANO-CE MALVÉSI

Fonctionnement en 2024 (source : ORANO Malvési)

- Atelier récupération : En 2024, l'atelier récupération a fonctionné 93% de l'année.
- Atelier hydrofluoration : En 2024, l'atelier fluoration a fonctionné 73% de l'année.
- Atelier de décontamination : En 2024, l'atelier traitement des gaz a fonctionné 40% de l'année.
- Atelier de dénitrification thermique : En 2024, l'atelier traitement des gaz a fonctionné 99% de l'année.
- Atelier de dissolution : En 2024, l'atelier de dissolution a fonctionné 100% de l'année.
- Atelier du traitement des effluents acides (TEA) : En 2024, l'atelier TEA a fonctionné 94% de l'année.
- Atelier UO2 : en 2024, l'atelier UO2 était en phase de qualification et a donc fonctionné par campagnes de plusieurs mois, représentant plus de 50% de l'année.

Emissions d'ORANO Malvési

Les sources internes d'ammoniac à ORANO Malvési sont répertoriées dans le tableau suivant :

	Emissions canalisées	Emissions diffuses
Atelier hydrofluoration	X	X
Atelier de récupération	X	X
Atelier de décontamination	X	
Atelier de dissolution	X	
Atelier de dénitrification thermique	X	
Lagunes		X
Atelier UO2	X	
Atelier traitement des effluents (TEA)	X	X

Emissions canalisées (source : ORANO Malvési)

En 2024, sont mesurées en continu par l'industriel les émissions canalisées d'ammoniac :

- De l'atelier "récupération",
- Du traitement des événements de l'atelier "hydrofluoration",
- De l'atelier "traitement des gaz",
- De l'atelier TEA mis en route en 2022.

L'atelier de précipitation a été arrêté courant 2016, d'où l'arrêt de la surveillance continue. Néanmoins, une surveillance trimestrielle a été conservée via un organisme agréé.

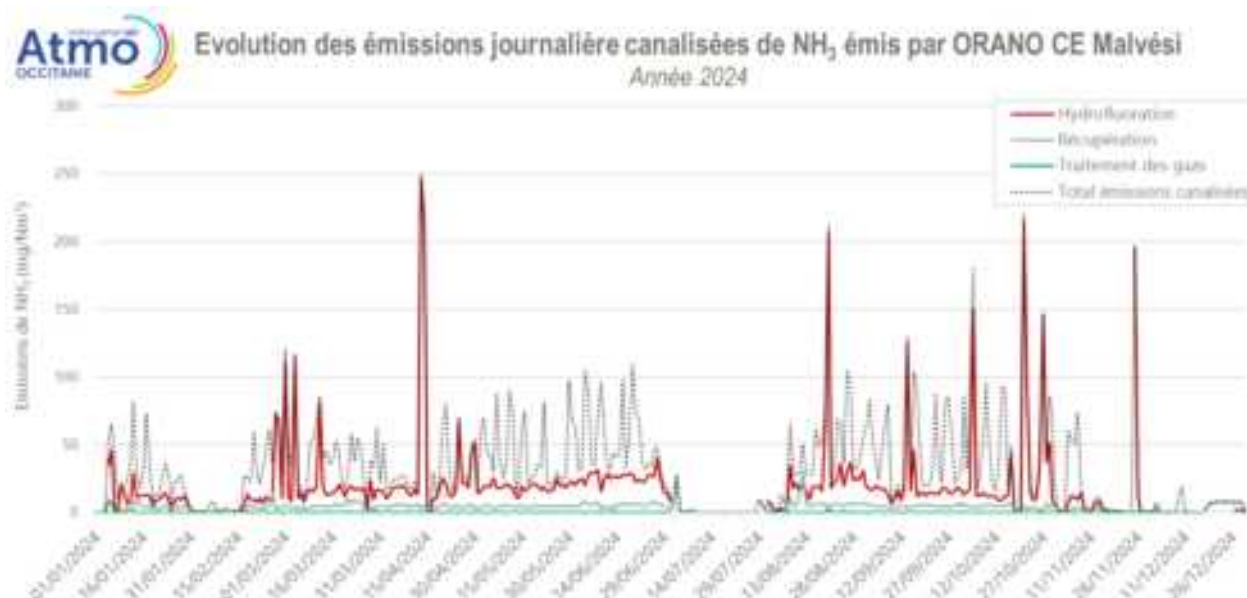
Le tableau suivant présente les émissions canalisées d'ammoniac des années 2014 à 2024 :

	Répartition des émissions canalisées d'ammoniac par atelier (en %)										
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Atelier dissolution	-	-	-	-	-	20%	40%	4%	1%	20%	3%
Atelier récupération	1%	5%	7%	8%	34%	35%	14%	51%	23%	8%	4%
Atelier de décontamination	-	-	-	-	-	0%	0%	0,1%	0,1%	0%	0%
Atelier traitement des gaz	0%	0%	0%	0%	3%	2%	1%	0%	0%	0%	
Atelier de précipitation	2%	7%	9%	3%	3%	2%	1%	0%	0%	0%	-
Stockage NH ₃	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0%
Atelier d'hydrofluoration	96%	88%	84%	88%	66%	43%	46%	43%	17%	7%	6%
Laboratoire	-	-	-	-	-	0%	0%	0%	1%	0,1%	
Atelier Dénitration thermique	-	-	-	-	-	2%	1%	0%	0%	0%	2%
Atelier UO ₂	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7%
Atelier TEA	-	-	-	-	-	-	-	-	57%	64%	80%
Total (en tonnes)	50,74	13,52	10,13	5,47	0,35	0,49	1,26	2,45	2,20	5.2	11

En 2024, les émissions canalisées de NH₃ :

- Proviennent principalement de l'atelier de TEA (80%).
- Augmentent par rapport à 2023 du fait de la mise en route de l'atelier UO₂ et de la fiabilisation du fonctionnement de l'atelier TEA.

L'évolution des émissions canalisées d'ammoniac des 3 ateliers, dont les émissions journalières nous sont fournis pas le partenaire, est présentée ci-dessous.



Emissions diffuses connues

Les émissions diffuses, initialement estimées à partir de données de 2007 fournies par l'industriel, ne sont plus représentatives suite à l'évolution de l'usine et n'ont pas été calculées pour 2024.

ANNEXE 2 : PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS DE D'ÉVALUATION GENERALITES

Principe général

Le principe général de l'échantillonneur passif consiste en un capteur contenant un adsorbant ou un absorbant adapté au piégeage spécifique d'un polluant gazeux. Le polluant gazeux est transporté par diffusion moléculaire à travers la colonne d'air formée par le tube jusqu'à la zone de piégeage où il est retenu et accumulé sous la forme d'un ou plusieurs produits d'adsorption/d'absorption. Dans la pratique, l'échantillonneur est exposé dans l'air ambiant, puis ramené au laboratoire où l'on procède ensuite à l'extraction et à l'analyse des produits d'adsorption/d'absorption.

Ces méthodes de mesure ont été validées par le laboratoire européen ERLAP (European Reference Laboratory of Air Pollution) et par le groupe de travail national ad hoc (Echantillonneurs passifs pour le dioxyde d'azote » ; ADEME/LCSQA/Fédération ATMO ; 2002).

Limites

- Cette technique ne convient pas pour les échantillonnages de courte durée, sauf pour les concentrations élevées de polluants.
- Un certain nombre de paramètres météorologiques à une influence, non seulement sur la teneur en polluant (exemples simples : la pluie lave l'atmosphère, un vent fort disperse les polluants...), mais également sur la mesure par échantillonneurs passifs. Ces derniers sont dépendants de la vitesse du vent et, dans une moindre mesure, de la température et de l'humidité de l'air. Il est donc essentiel de bien connaître les principaux paramètres météorologiques.

L'AMMONIAC (NH₃)

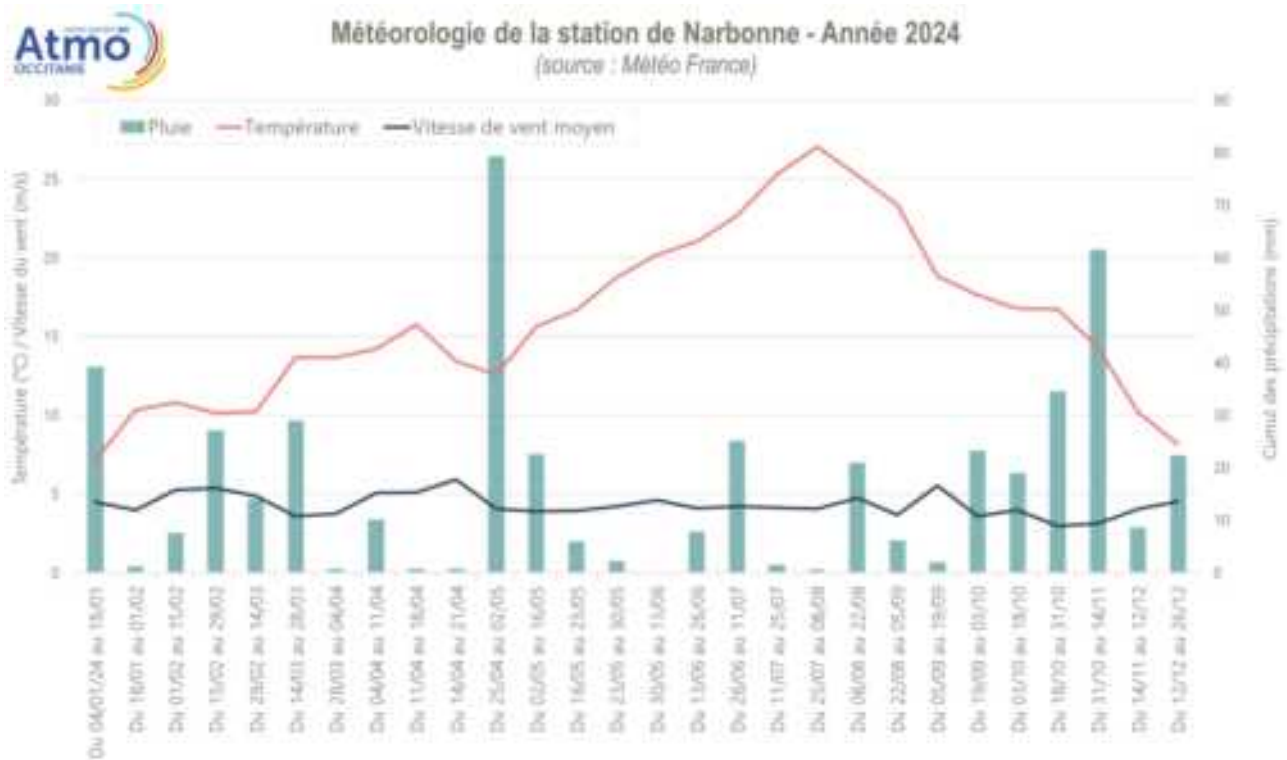
Cet échantillonneur se présente sous la forme d'une cartouche de polyéthylène microporeux imprégnée d'acide phosphorique, insérée dans un corps diffusif cylindrique microporeux en polycarbonate, lui-même protégé des intempéries dans un abri en plastique. L'acide phosphorique présente la propriété de fixer l'ammoniac NH₃ sous forme d'ion ammonium NH₄⁺. Après exposition à l'air ambiant, la cartouche est envoyée à un laboratoire qui, en ajoutant un réactif colorimétrique, en déduit la concentration en ions ammonium par colorimétrie.



ANNEXE 3 : CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Principaux paramètres météorologiques

Le graphique suivant présente les principaux paramètres météorologiques de l'année 2024.



A **Narbonne**, le vent dominant (Tramontane) souffle fort tout au long de l'année favorisant la dispersion des polluants.

L'année 2024 a connu une recrudescence des épisodes pluvieux avec une augmentation des jours de pluie mais aussi du cumul de précipitation (+47%). L'année 2024 a été néanmoins stable en température avec une moyenne des températures de 16°C.

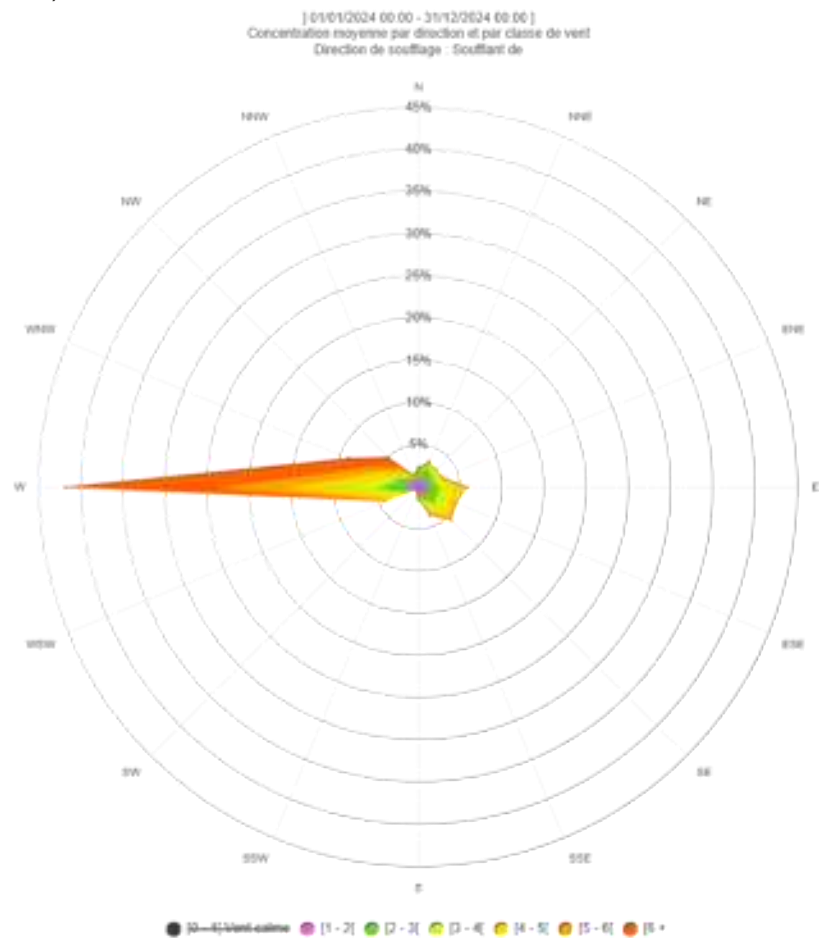
Les conditions de température sont proches des normales de saison* (15.3°C). En revanche, la pluviométrie est très nettement déficitaire en cette année 2024 par rapport aux normales de saison (635 mm contre 466 mm en 2024).



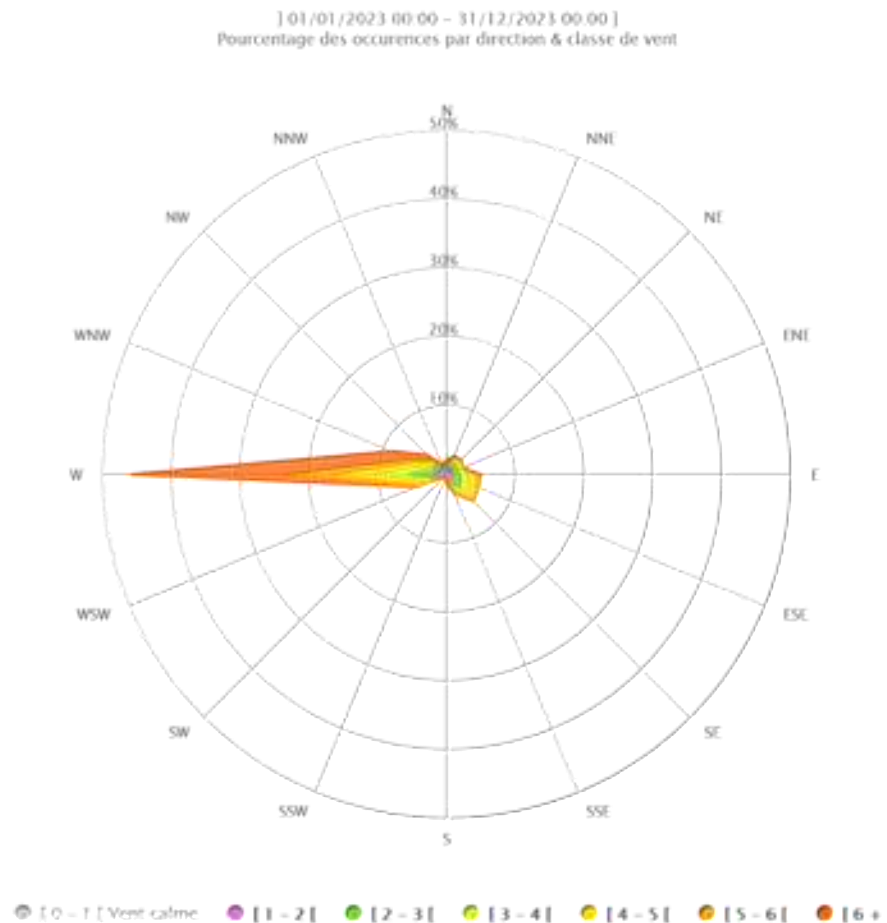
*Normales de saisons (1991-2020) de la station météorologique de Météo France de Narbonne.

Rose des vents

Les directions des vents principaux sont (par fréquence décroissante) la tramontane (Ouest, 56% du temps en 2024) et le vent marin (Est / Sud-Est, 26 % du temps en 2024).

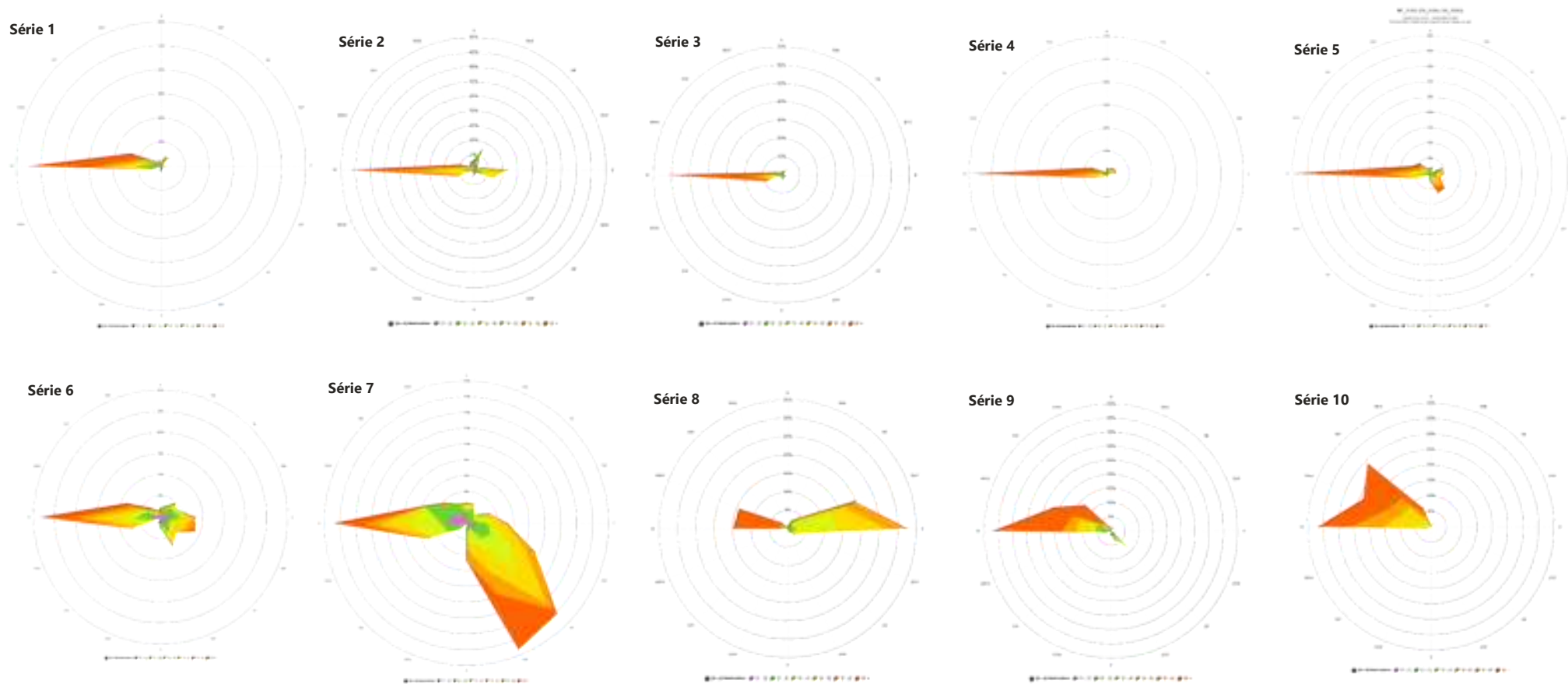


Année 2024

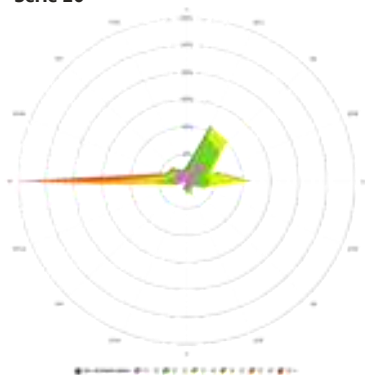


Année 2023

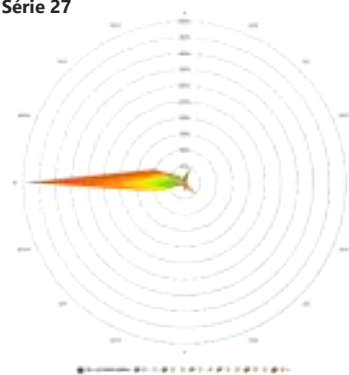
Les roses de vents correspondants aux périodes de mesures sont détaillées ci-dessous.



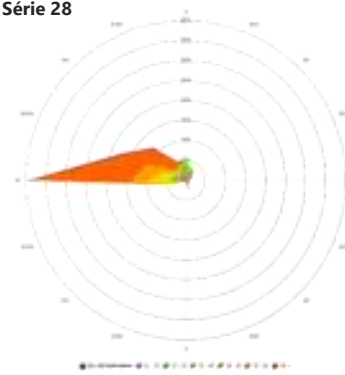
Série 26



Série 27



Série 28



ANNEXE 4 : EFFETS DE L'AMMONIAC SUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

Effets sur la santé

L'ammoniac (NH_3) est un gaz incolore et odorant, très irritant pour le système respiratoire, la peau, et les yeux. Son contact direct peut provoquer des brûlures graves. A forte concentration, ce gaz peut entraîner des œdèmes pulmonaires. L'ammoniac est un gaz mortel à très forte dose. Une tolérance aux effets irritants de l'ammoniac peut également être développée.

Effets sur l'environnement

La présence dans l'eau de NH_3 affecte la vie aquatique. Pour les eaux douces stagnantes, le risque d'intoxication aiguë est plus marqué en été car la hausse des températures entraîne l'augmentation de la photosynthèse. Ce phénomène s'accompagne d'une augmentation du pH qui privilégie la forme NH_3 (toxique) aux ions ammonium (NH_4^+). En outre, ce milieu peut être également sujet à eutrophisation.

ANNEXE 5 : RESULTATS HEBDOMADAIRES DES MESURES DE 2024 DE NH₃ (en µg/m³)

		Série 1	Série 2	Série 3	Série 4	Série 5	Série 6	Série 7
N° site	Début	04/01	18/01	01/02	15/02	29/02	14/03	28/03
	Fin	18/01	01/02	15/02	29/02	14/03	28/03	04/04
1	Arterris	12,3	16,1	1,0	1,7	21,1	27,4	25,9
2	Florès	8,4	2,4	1,7	2,1	24,9	22,1	9,1
3	SLMC	1,7	2,8	0,4	0,4	4,3		9,4
4	Livière Haute		1,4	0,3	0,8	4,8	12,8	5,7
5	Centre de Moussan	1,3	1,7	0,4	0,3	1,7	2,1	1,9

		Série 8	Série 9	Série 10	Série 11	Série 12	Série 13	Série 14	Série 15	Série 16
N° site	Début	04/04	11/04	18/04	25/04	02/05	16/05	23/05	30/05	13/06
	Fin	11/04	18/04	25/04	02/05	16/05	23/05	30/05	13/06	26/06
1	Arterris	210,9	21,2	2,9	16,6	47,1	19,9	10,6	38,7	60,5
2	Florès	18,7	21,7	16,3	14,0	21,0	29,4	34,5	30,7	16,6
3	SLMC	8,4	8,1	2,8	9,3	6,4	4,2	3,9	5,4	8,5
4	Livière Haute	8,5	11,8	7,1	11,7	12,7	19,3	27,5	16,8	16,5
5	Centre de Moussan	1,6	2,5	1,6	1,9	1,7	1,5	2,0	2,0	2,5

Troisième trimestre

		Série 17	Série 18	Série 19	Série 20	Série 21	Série 22	Série 23
N° site	Début	26/06	11/07	25/07	08/08	22/08	05/09	19/09
	Fin	11/07	25/07	08/08	22/08	05/09	19/09	03/10
1	Arterris	28,1	13,5	9,5	12,9	75,0	26,2	80,3
2	Florès	15,3	13,3	12,3	19,9	18,9	27,7	25,2
3	SLMC	7,0	4,4	4,2	4,9	9,0	6,4	8,9
4	Livière Haute	12,6	13,4	7,4	15,2	17,5	13,9	15,6
5	Centre de Moussan	2,5	2,5	2,6	2,7	2,5	1,5	1,9

Quatrième trimestre

		Série 24	Série 25	Série 26	Série 27	Série 28
N° site	Début	03/10	18/10	31/10	14/11	12/12
	Fin	18/10	31/10	14/11	12/12	26/12
1	Arterris	129,4	39,1	46,4	6,6	
2	Florès	18,5	6,8	10,7	9,0	3,4
3	SLMC	9,7	5,9	5,0	2,2	0,8
4	Livière Haute	11,2	10,1	9,9	4,0	2,1
5	Centre de Moussan	1,8	1,3	1,6	9,1	1,0

ANNEXE 5 : ORIGINE DU NH₃

En Occitanie

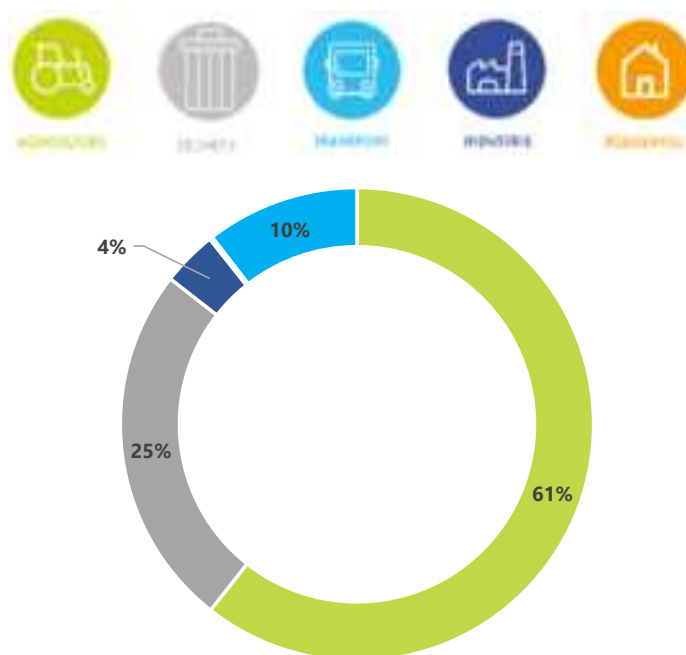
Parmi les différents secteurs d'activité, l'agriculture/sylviculture contribue majoritairement aux émissions d'ammoniac avec près de 97 % des émissions de NH₃ d'Occitanie en 2021. Les autres secteurs participants aux émissions de NH₃ dans la région sont le secteur des déchets (2 %) et le transport routier (1 %)⁷.

Sur l'agglomération du Grand Narbonne

Le graphique suivant présente les émissions 2021 de NH₃ sur la commune de Narbonne par secteur d'activité⁶.



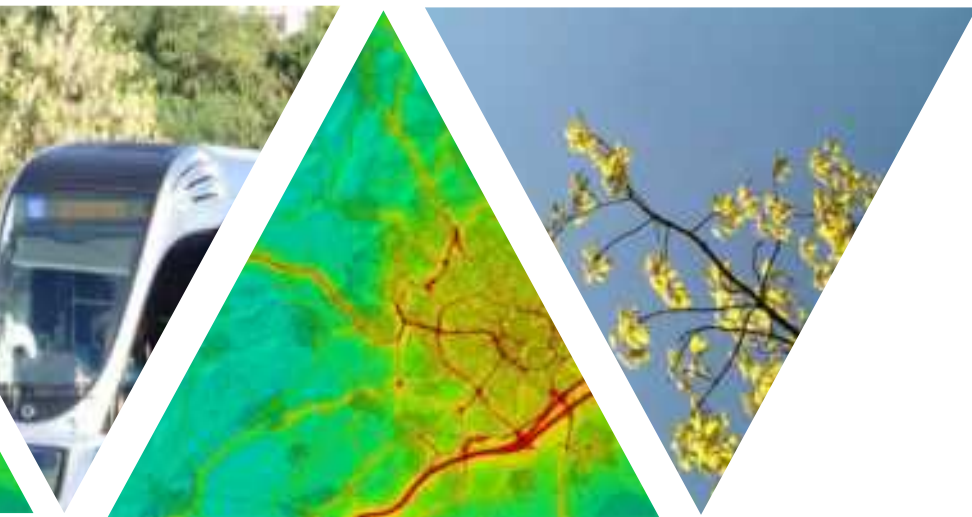
Répartition des émissions d'ammoniac par secteur d'activité sur le Grand Narbonne en 2021



Source : Inventaire des émissions - Atmo Occitanie - ATMO_IRS_V7.1_2008_2021

Sur le Grand Narbonne, le secteur de l'agriculture est le principal émetteur de NH₃ représentant près de 61 % des émissions totales l'agglomération Narbonnaise. Ensuite le secteur des déchets, avec principalement l'activité de traitement des déchets représente 25 % des émissions totale. Les émissions de NH₃ issues du secteur industriel, dont ORANO Malvésí figure parmi les principaux émetteurs, représentent, pour l'année 2021, 4 % sur le Grand Narbonne.

⁷ Inventaire des émissions - Atmo Occitanie - ATMO_IRS_V7.1_2008_2021



L'information sur la qualité de l'air en Occitanie

www.atmo-occitanie.org



Agence de Montpellier
(Siège social)
10 rue Louis Lépine
Parc de la Méditerranée
34470 PEROLS

Agence de Toulouse
10bis chemin des Capelles
31300 TOULOUSE

Tel : 09.69.36.89.53
(Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)

Crédit photo : Atmo Occitanie